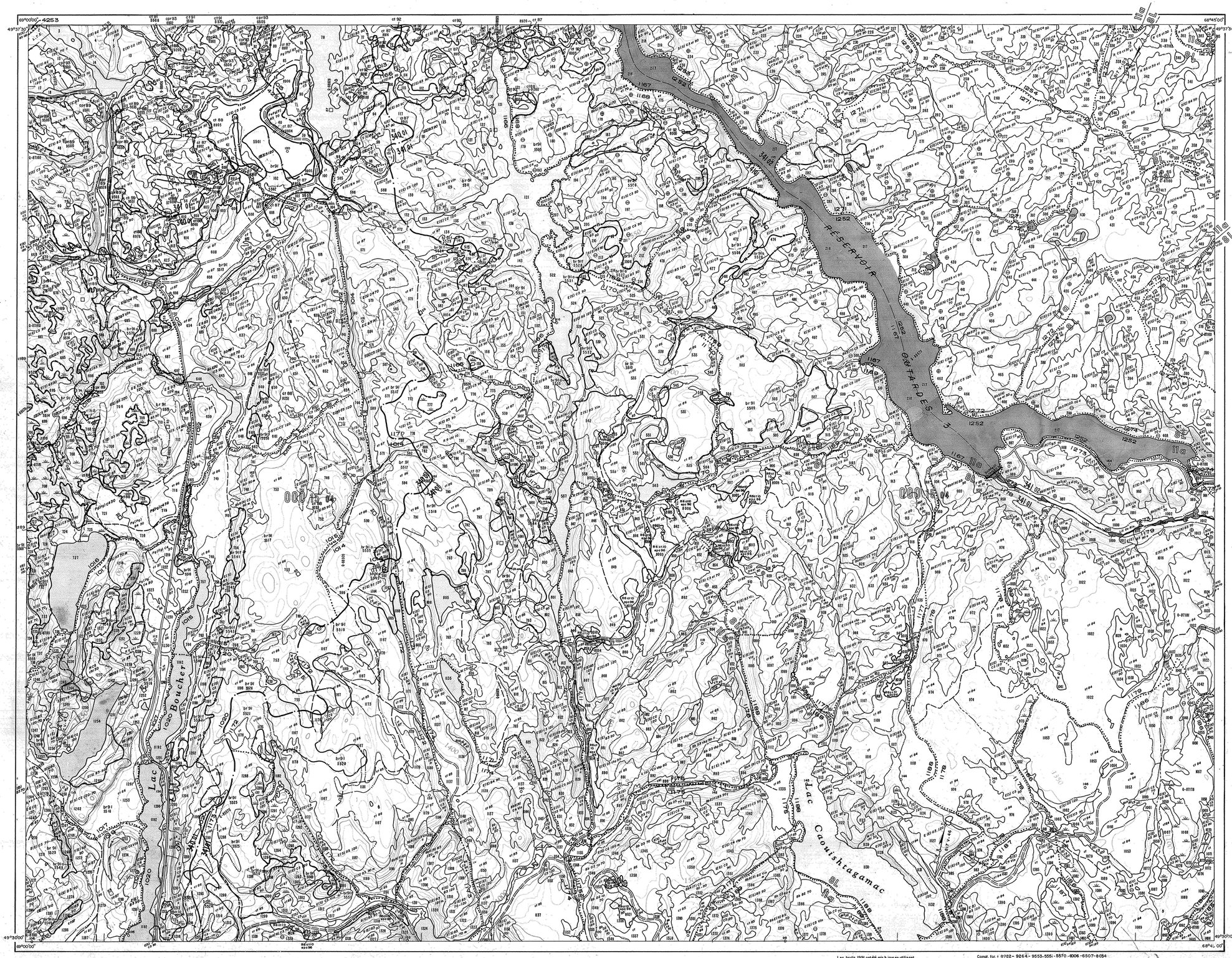

Les traits 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991.

Compt. for. : 9102- 9264- 9553-5551-5570-6006-6507-8034
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1 1,5 2 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves de bouquets
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe de protection (sapin ou épinette)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Enlèvement commercial

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et sont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Réseau
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (tamarack)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
— — à pruche
— — à épinette noire (stratification)
— — à épinette blanche (stratification de hauteur)
— — à épinette rouge (stratification d'épinette rouge)
Sapinière
— — à épinette blanche (plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à épinette noire
— — à épinette blanche (sapin boulouc)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin rouge (plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec épinette blanche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge (stratification)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (stratification)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (stratification)
Pinède à pin blanc et/ou pin rouge
— — — (le pin blanc et/ou pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (stratification)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (stratification de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (stratification)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (stratification de mélèze laricin)
— — (stratification de mélèze sensible)
— — (stratification de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F1 (Tg)	F1 (Pr,Sb)
— — — avec pin blanc	F1 (Tg)	F1 (Pr,Sb)
— — — avec pin rouge	F1 (Tg)	F1 (Pr,Sb)
— — — avec sapin	F1 (L)	F1 (S,Sb)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 (Tg)	F1 (S,Sb)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BG (L)	BG (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	BG (F)	BG (F)
— — — avec pin gris	BG (Pg)	BG (F)
— — — avec pin blanc	BG (Pb)	BG (Pr,Sb)
— — — avec épinette blanche	BG (S)	BG (S)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peuplement avec sapin	Pr (L)	Pr (S)
— — avec pin gris	Pr (Pg)	Pr (S)
— — avec pin blanc	Pr (Pb)	Pr (Pr)
— — avec pin rouge	Pr (Pr)	Pr (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pr (R)	Pr (R)
— — avec résineux	Pr (R)	Pr (R)
Épinette rouge résineux	Er (R)	Er (R)
Épinettes résineuses	M (R)	M (R)
Mélèzaie à mélèze laricin	ML (L)	ML (S)
— sur station humide	ML (S)	ML (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F	
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F1	
— — sur station humide	F1	
(stratification)	F1	
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BG	
— — à bouleau jaune	BJ	
Peuplier	Pe	
Épinette rouge	Er	
Érablières	Er	
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er (B)	
— — à peuplier	Er (Pe)	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)	
Plantation d'érable à sucre	Er (S)	
— — de bouleau jaune	Er (J)	
— — de peuplier	Er (Pe)	
— — de chêne hybride	Er (Ch)	
— — de tilleul d'amérique	Er (Ti)	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (vieux)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (vieux)	30-70 (jeune)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
90-70	70-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplements irréguliers, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieux inéquienne): Peuplements irréguliers, majorité des tiges entre 60 et 120 ans. Autres peuplements, majorité des tiges un peu plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (+22m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	⊖
Moyenne	31 à 40 %	⊖
Forte	41 à 50 %	⊖
Abrupte	51 % et plus	⊖

Les pentes inférieures à 20% ne sont pas indiquées.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp 50m ⊖
— S1 stratification
— E3 classe de pente
— C3 classe d'âge
— sp perturbation
— 50m classe de hauteur
— ⊖ classe de densité
— sapin groupement d'essences

R C3 c4 B3 101
— R classe de pente
— C3 classe d'âge
— c4 année de l'origine
— B3 origine
— 101 classe de hauteur
— B densité de couvert
— 101 type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS
SIGNATURE : Marcel S
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 93-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3
000 15 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 341 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle *
Région écologique 11a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*. Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 F-14	22 F-15	22 F-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F-11	22 F-10	22 F-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F-6	22 F-7	22 F-8	

22 F/10 S.O.